
Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine : les inscriptions sont ouvertes !

***Tous les producteurs de vin d'Aquitaine ont jusqu'au 31 janvier minuit pour s'inscrire au
Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine 2014.***

Peuvent concourir : les caves particulières, les caves coopératives, les négociants aquitains. Chaque candidat peut présenter ses vins des trois derniers millésimes, blancs, rouges, rosés, crémants, en vrac ou en bouteille. Un vin ayant obtenu une médaille ne pouvant pas faire l'objet d'une nouvelle inscription.

Pour s'inscrire, rien de plus simple : il suffit de s'inscrire en ligne sur le site www.concours-de-bordeaux.com en téléchargeant le bulletin d'inscription ou de contacter la Chambre d'Agriculture de la Gironde au 05 56 35 51 88 / concours@gironde.chambagri.fr.

> Les dates à retenir

Le Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine 2014 se tiendra le **samedi 24 mai**, au Palais des Congrès de Bordeaux.

Les prélèvements des vins candidats seront effectués directement à la propriété du **24 mars au 17 avril 2014**. 23 préleveurs mandatés par la Chambre d'Agriculture sillonneront les 5 départements aquitains pour récolter tous les échantillons.

> La médaille : l'argument commercial

Être primé au Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine, c'est d'abord se distinguer de ses concurrents en offrant un gage de qualité. Ensuite, c'est disposer d'un argument commercial de poids auprès des négociants, des cavistes, des acheteurs de la grande distribution, des restaurateurs et du grand public. La médaille est bien souvent un critère de choix ; cela se vérifie à l'export et en grande distribution. Les acheteurs apprécient cette distinction : un vin médaillé ayant plus de chances d'être référencé dans des opérations promotionnelles ou catalogues.

> Un concours aux nombreux atouts

Certifié ISO 9001, le Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine a acquis sa notoriété en grande partie grâce à la qualité et au professionnalisme de ses dégustateurs. Choisir un vin médaillé au Concours de Bordeaux, c'est choisir un vin sélectionné par des spécialistes (œnologues, négociants, courtiers,

cavistes, viticulteurs...). Le prélèvement des vins directement à la propriété ôte quant à lui tout risque de fraude.

Un fort dispositif de communication est mis en place par la Chambre d'Agriculture de la Gironde afin de promouvoir les vins médaillés au Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine. Relations presse, participation au Salon de l'Agriculture Aquitaine, actions ou événements auprès du grand public, en France et à l'étranger avec notamment l'organisation du Festival des Vins de Bordeaux et d'Aquitaine de Wuhan aux côtés de la Région Aquitaine et de l'AAPrA.

Le Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine est un événement organisé par la Chambre d'Agriculture de la Gironde, dans le cadre du Salon de l'Agriculture Aquitaine et de la Foire Internationale de Bordeaux.

Contact presse

Chambre d'Agriculture de la Gironde

Karen REYNE - Service Communication

Tél. 05 56 79 64 07 / 06 86 42 81 40

@ : k.reyne@gironde.chambagri.fr